

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
193^e année
8 juin 2017
n° 20 / 7733^e
pages 1113 à 1184

/ Terrorisme et état d'urgence

- Terrorisme : définition d'entreprise individuelle,
Cons. const., 7 avr. 2017
 - > point de vue Yves Mayaud 1134
 - > note Nicolas Catelan et Jean-Baptiste Perrier 1180
- État d'urgence : contrôle des mesures,
Cons. const., 16 mars 2017, Crim. 28 mars 2017 et 3 mai 2017
 - > notes Paul Cassia 1162
 - > note Guillaume Beaussonnie 1175

ÉDITORIAL

- 1113 Les grands mots de la tradition, *Christophe Jamin*

ACTUALITÉS

- 1116 Prêt immobilier (offre) : domiciliation bancaire des salaires de l'emprunteur
1117 TEG (règle de l'arrondi) : portée d'un écart inférieur à la première décimale
1117 Nullité de la période suspecte : compétence du tribunal de la procédure
1119 Réparation du préjudice : appréciation *in concreto* du préjudice de trésorerie
1120 Assurance de groupe (prêt immobilier) : exclusion de toute faculté de résiliation annuelle
1123 Tribunal international Monsanto : portée de l'avis consultatif
1124 Terrorisme (prévention de la radicalisation) : risque de « dérive prédictive »
1125 Moralisation de la vie publique : présentation du projet de réforme
1126 Élections législatives (durée des émissions) : inconstitutionnalité du régime
1130 CHSCT (prise en charge des frais d'expert) : portée de la déclaration d'inconstitutionnalité
1132 Affaire *Tapie* (rétractation de la sentence) : confirmation de la condamnation à restitution
1132 Avocat (licenciement) : production de documents couverts par le secret professionnel
1133 Avocat (RPVA) : refus de raccordement d'un avocat d'un autre État membre

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1136 **Chronique** : La sanction de la faute lucrative par l'amende civile, *Emmanuel Dreyer*
1143 La commande d'enfant par son géniteur
(est-elle une hypothèse de gestation pour le compte d'autrui?), *Marc Pichard*
1149 **Panorama** : Bail d'habitation, *Nicolas Damas*

ENTRETIEN

- 1184 Martin Collet - *Panama papers* : quelles conséquences un an après ?

DALLOZ



Version numérique incluse*



321/20



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juin 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

Ce numéro contient un encart jeté
« DOMEN »

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Christophe Jamin

1113 Les grands mots de la tradition

ACTUALITÉS

1116

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement: cause de l'engagement du dirigeant social, *Com. 17 mai 2017*

Consommation

Prêt immobilier (offre): domiciliation bancaire des salaires de l'emprunteur
TEG (règle de l'arrondi): portée d'un écart inférieur à la première décimale, *Com. 18 mai 2017*

Entreprise en difficulté

Nullité de la période suspecte: compétence du tribunal de la procédure, *Com. 18 mai 2017*
Déclaration des créances (loi de 1985): recours de la caution contre la sous-caution, *Com. 17 mai 2017*

Fiscalité

Cotisation sur la valeur ajoutée (dégrèvement): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 19 mai 2017*

Fonds de commerce et commerçants

Nantissement d'outillage (inscription): critère du lieu d'exploitation du fonds de commerce, *Com. 17 mai 2017*

1118

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Préjudice (réparation intégrale): frais d'acquisition d'un logement adapté au handicap, *Civ. 2^e, 18 mai 2017*
Réparation du préjudice: appréciation *in concreto* du préjudice de trésorerie, *Paris, 10 mai 2017*

Assurance de groupe (prêt immobilier): exclusion de toute faculté de résiliation annuelle, *Civ. 1^{re}, 24 mai 2017*

1121

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (loyer de renouvellement): conformité des références au régime locatif, *Civ. 3^e, 24 mai 2017*

Construction-Urbanisme

Responsabilité pour désordre intermédiaire: portée du manquement à l'égard des tiers, *Civ. 3^e, 18 mai 2017*

Vente en l'état futur d'achèvement: changement de couleur d'une façade, *Civ. 3^e, 18 mai 2017*

Marché de travaux privé (garantie de paiement): demande en référé après résiliation, *Civ. 3^e, 18 mai 2017*

Expropriation

Ordonnance d'expropriation (défaut de base légale): pas de publicité foncière, *Cass., avis, 23 mai 2017*

1123

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit international

Tribunal international Monsanto: portée de l'avis consultatif, *Tribunal international Monsanto, 18 avr. 2017*

1124

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Dénonciation calomnieuse: indemnisation du préjudice de la victime, *Civ. 1^{re}, 24 mai 2017*

Procédure pénale

Terrorisme (prévention de la radicalisation): risque de « dérive prédictive »

1125

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Moralisation de la vie publique: présentation du projet de réforme
Élections législatives (durée des émissions): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 31 mai 2017*

Santé publique

Responsabilité médicale: guérison retardée par un échec thérapeutique, *Civ. 1^{re}, 24 mai 2017*

1127

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

CHSCT (prise en charge des frais d'expert): portée de la déclaration d'inconstitutionnalité, *Soc. 31 mai 2017*

Sécurité sociale

Personnels de casinos (déduction forfaitaire): périmètre des salariés bénéficiaires, *Cass., ass. plén., 19 mai 2017*

1131

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

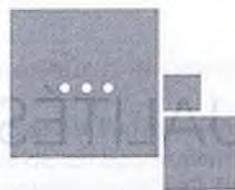
Affaire *Tapie* (rétractation de la sentence): confirmation de la condamnation à restitution, *Com. 18 mai 2017*

Profession juridique et judiciaire

Avocat (licenciement): production de documents couverts par le secret professionnel, *Soc. 12 mai 2017*
Avocat (RPVA): refus de raccordement d'un avocat d'un autre État membre, *CJUE 18 mai 2017*

Voie d'exécution

Saisie immobilière: office du juge dans la détermination de la créance du poursuivant, *Civ. 2^e, 11 mai 2017*



POINT DE VUE

- 1134 Le terrorisme par entreprise individuelle sous contrôle constitutionnel par Yves Mayaud



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

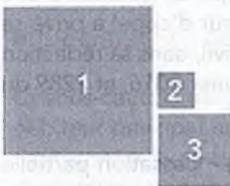
- 1136 La sanction de la faute lucrative par l'amende civile par Emmanuel Dreyer
- 1143 La commande d'enfant par son géniteur (est-elle une hypothèse de gestation pour le compte d'autrui?) par Marc Pichard

PANORAMA

- 1149 Bail d'habitation avril 2016 - mars 2017 par Nicolas Damas

NOTES

- 1162 Le Conseil constitutionnel fait et défait le régime du renouvellement des assignations à résidence de longue durée de l'état d'urgence, note sous Cons. const., 16 mars 2017 par Paul Cassia
- 1169 Précision (bienvenue?) sur les modalités selon lesquelles le juge pénal peut apprécier la légalité d'un acte individuel de police administrative, note sous Crim. 28 mars 2017 [2 arrêts] par Paul Cassia
- 1175 La poursuite de la reconquête du contrôle de l'état d'urgence par la chambre criminelle, note sous Crim. 3 mai 2017 par Guillaume Beaussonie
- 1180 L'entreprise individuelle terroriste et les axiomes du Conseil constitutionnel, note sous Cons. const., 7 avr. 2017 par Nicolas Catelan et Jean-Baptiste Perrier



ENTRETIEN

- 1184 Martin Collet
Panama papers: quelles conséquences un an après?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr